



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réf : 2020- A-20-779/maildu17092020
Affaire suivie par Christine Lamourette
DSSSE/SDSE/Service régional d'évaluation des risques sanitaires
Téléphone secrétariat : 03.62.72.88.13 ou 87.77.
[mail : ars-hdf-srers@ars.sante.fr](mailto:ars-hdf-srers@ars.sante.fr)

Lille, le 28 septembre 2020

Le Directeur général de l'Agence
régionale de santé Hauts-de-France

à

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Service ECLAT
44 rue de Tournai – BP 256
59019 Lille cedex

Objet : Contribution de l'ARS à l'examen au cas par cas d'un projet de crématorium à Nogent-sur-Oise (60463)

Par courriel reçu le 17 septembre 2020, vous avez sollicité l'Agence Régionale de Santé pour l'examen au cas par cas du projet de crématorium Voie de Saulcy (parcelles situées en section AD numéros 120,121,135,136,159 et 160 (superficie totale de 5443 m²)) à Nogent-Sur-Oise (60).

Environnement du projet

Le projet est situé sur une parcelle en friche à proximité immédiate du nouveau cimetière. Plusieurs habitations et des jardins familiaux se situent également à proximité du projet.

Dans ce secteur de Creil et de Nogent-sur-Oise, les trois crématoriums en activité se trouvent en moyenne entre 33 et 44 mn en voiture. Ce crématorium permettrait donc de réduire le temps de trajet des habitants de ce secteur.

Comme indiqué dans le dossier, le projet n'est pas situé à proximité d'un périmètre de protection de captage d'eau destinée à la consommation humaine ni à proximité d'un site et sol pollué référencé dans BASIAS/BASOL.

Synthèse du projet

Le projet prévoit la création d'un bâtiment composé d'une ligne de four d'une emprise au sol de 548 m², d'un jardin du souvenir, d'un espace vert, de la voirie comprenant un parking dédié au public et au personnel et d'un cheminement piéton. Le nombre de crémation annuel est estimé à 700.

Le projet prévoit également l'intégration d'un bassin mais ne précise ni son utilisation, ni sa localisation, ni la superficie.

Pièces jointes au dossier

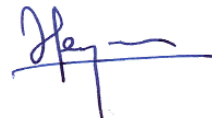
Les annexes du dossier présentent la situation du projet dans son environnement, la fiche récapitulative géorisques, la fiche technique du four (système du four, pulvérisateur de calcius), une fiche acoustique, une étude intitulé « approche climatique et rejets » établi par Eska Conseil reprenant la météorologie du secteur, l'impact sur le climat, les rejets et des mesures compensatoires.

Cependant, ces documents ne permettent pas de vérifier l'impact sur la santé humaine. En effet le dossier ne présente ni d'analyse des scénarios avant/après ni d'évaluation des risques sanitaires.

Les services de l'ARS rappellent que les projets de crématorium doivent systématiquement faire l'objet d'une étude d'impact comportant une évaluation des risques sanitaires.

Pour le directeur général par intérim de l'ARS
et par délégation,

Le Responsable du service régional
d'évaluation des risques sanitaires,



Christophe HEYMAN